Département de l'Essonne
Arrondissement d'Evry
Canton Yerres-Brunoy

Nombre de membres composant
Le Conseil municipal 35
Membres en exercice 35
Présents à la séance 27

OBJET :

Procédure de classement dans le domaine public des espaces situés devant les 89, 91 et 93 rue de Concy

COMMUNE DE YERRES

Extrait du registre des délibérations du Conseil municipal

Séance ordinaire du 26 JUIN 2024

L'an deux mille vingt-quatre, le vingt-six juin, le Conseil municipal de Yerres légalement convoqué le vingt juin deux mille vingt-quatre, s'est assemblé salle de l'Orangerie de la Grange au Bois, sous la présidence de M. Olivier CLODONG, Maire.

Etaient présents :
M. Olivier CLODONG, Maire, Mme Nicole LAMOTH, M. Fabrice GAUDUFFE, Mme Gaëlle BOUGEROL, M. Gilles CARBONNET, Mme Jocelyne FALCONNIER, M. Didier LE COZ, Mme Laëtitia DOROT, M. Jean-Claude LE ROUX, Mme Vannina ETTORI, M. Alexandre DUMONT, Adjoints au Maire, M. Nicolas DUPONT-AIGNAN (présent du point n° 1 au point n° 9 inclus), Mme Danielle ROUSSEAU-NUSBAUM, Mme Dominique RENONCIAT, Mme Carole PELLISSON, M. Jean-François CARO, Mme Anne-Laure GUIBERT, Mme Audrey WACQUIEZ, Mme Emilie SPONVILLE, M. Guy CLUZEL, Mme Victoire REFALO, Mme Vanessa MAZEAU, M. Cyril MERTENS, M. Rémy PETIT, Mme Fabienne MEURICE, M. Jérôme RITTLING, Mme Camille BONADONA, Conseillers municipaux.

Absents excusés et représentés :
M. Jean-Paul REGEASSE donne pouvoir à Mme Nicole LAMOTH
M. Gérard BOUTHIER donne pouvoir à M. Didier LE COZ
M. Denis ADAM donne pouvoir à M. Gilles CARBONNET
Mme Marie-Christine ROBILLARD donne pouvoir à Mme Gaëlle BOUGEROL
M. Romain SARRASIN donne pouvoir à Mme Fabienne MEURICE
M. Bernard TARKALI donne pouvoir à Mme Laëtitia DOROT

Absents excusés :
M. Jean-Moïse VENEROSY
M. Bérenger CERNON

Secrétaire de séance : M. Jean-François CARO

Reçu en préfecture
le 01/07/2024
Acte Exécutoire sous référence :
091-219106911-20240626-lmc19147H1-DE

Publication le 28/06/2024

YERRES

CONSEIL MUNICIPAL DU 26 JUIN 2024

DELIBERATION N° 2024/06/539

OBJET : **Procédure de classement dans le domaine public des espaces situés devant les 89, 91 et 93 rue de Concy**

Le Conseil municipal,

VU le Code général des collectivités territoriales,

CONSIDERANT que la Commune souhaite procéder au classement dans le domaine public communal des espaces situés devant les résidences sises 89, 91 et 93 rue de Concy,

CONSIDERANT que ces espaces, ouverts à la circulation publique et se confondant avec le domaine public, sont d'intérêt public communal,

CONSIDERANT qu'ils sont déjà entretenus par les services de la Ville de Yerres,

APRES en avoir délibéré,

VU l'avis de la Commission Travaux, Urbanisme, Environnement, Développement durable et Développement économique,

A l'unanimité,

APPROUVE le lancement de la procédure de classement dans le domaine public communal des espaces situés devant les 89, 91 et 93 rue de Concy,

AUTORISE Monsieur le Maire, au nom de la Commune, à signer tout document afférent à cette procédure.

FAIT et délibéré en séance les jour, mois et an susdits.

Pour extrait conforme,
Le Maire,
Conseiller départemental,

Signé électroniquement par
Olivier CLODONG

MAIRIE D'YERRES 91 (ESSONNE) 21

Le 1 juillet 2024
Olivier CLODONG

Reçu en préfecture
le 01/07/2024
Acte Exécutoire sous référence :
091-219106911-20240626-lmc19147H1-DE

Publication le 28/06/2024